Comité Départemental de Tennis d'Indre et Loire
Rue Suzanne Lenglen - 37000 Tours
Tel : 02 47 44 38 01 - www.cdtennis37.fr
Comite.indre-et-loire @fft.fr

54ème COUPE SCHMIDLIN

2022

REGLEMENT DE LA COMPETITION

♦ **Pour toute disposition n'étant pas précisée dans le présent règlement, celui de la Ligue Centre-Val de Loire et ou de la Fédération Française de Tennis s'impose.**

♦ **A défaut, contacter les responsables de division.**

♦ **Tout club engageant une équipe doit prendre connaissance de ce document.**

♦ **Pour plus de clarté dans la lecture de ce document, à chaque fois que le terme « joueur » est employé, il faut comprendre « joueuse ou joueur ».**

PREAMBULE RELATIF A LA PANDEMIE DE COVID 19

Dans le cadre des compétitions dont il est organisateur (Championnats par équipe ou individuel, Master double, coupe Schmidlin), le Comité Départemental d'Indre et Loire a décidé de la mise en application des mesures suivantes :

☞ Une information rappelant que tous les joueurs participant à ces rencontres doivent être obligatoirement en possession d'un Pass-Sanitaire valide sera diffusée. Un mail explicatif sera envoyé à chaque président de club ou de section TE, aux capitaines d'équipes pour les rencontres par équipes et à chaque inscrit pour les compétitions individuelles.

☞ Des contrôles pourront être effectués par le club où se déroule la rencontre : soit de façon systématique à l'arrivée des joueurs, soit de façon aléatoire. Ces vérifications seront menées, par une personne désignée et autorisée par le président de la structure d'accueil.

☞ Dans le cas où une équipe serait prise en défaut pour un de ses joueurs, la rencontre pourra, soit ne pas commencer, soit être immédiatement arrêtée et l'équipe « hors la loi » sera déclarée perdante.

Ces directives resteront valables tant que les mesures relatives à la situation sanitaire COVID 19, n'auront pas été levées par les autorités compétentes.

SOMMAIRE

1 - Organisation de la compétition : **Page 5**

1.1 Généralités Page 5
1.2 Organisation du déroulement de la compétition Page 5
1.3 Classement final Page 6
1.4 Tableau final Page 6
1.5 Calendrier des journées de compétition Page 7
1.6 Modalités déroulement des journées de championnat Dames et Messieurs Page 8
1.7 Problèmes ou litige Page 8
1.8 Ententes de club Page 8

2 - Rappels réglementaires : **Page 9**

2.1 Forfaits–disqualifications Page 9
2.2 Qualification des joueurs Page 9
2.3 Classement des joueurs Page 9
2.4 Composition des équipes Page 10

3 - Balles : **Page 10**

4 -Capitaines d'équipe : **Page 10**

4.1 Rôle des capitaines avant la rencontre Page 10
4.2 Rôle des capitaines pendant la rencontre Page 10
4.3 Rôle des capitaines à la fin de la rencontre Page 10

5 –Préparation, déroulement, report des rencontres : **Page 10**

5.1 Préparation de la rencontre Page 10
5.2 Déroulement de la rencontre Page 11
5.3 Report de la rencontre Page 11

6 - Format des parties : **Page 11**

6.1 Parties de simple Page 11
6.2 Parties de double Page 11

7 - Réclamations : **Page 11**

8 – Barème des points, scores forfaitaires : **Page 12**

8.1 Barème des points Page 12
8.2 Scores forfaitaires Page 12

9 - Résultats : **Page 12**

9.1 Saisie état de résultats (feuille de match) Page 12
9.2 Saisie des résultats sous TEN UP Page 13
9.3 Validation des résultats Page 13

10 – Impossibilité(s) de jouer : **Page 13**

Annexe 1 **Page 14**

1 - Organisation de la compétition :

1.1 Généralités

☞Le règlement applicable à cette compétition est celui des championnats régionaux (consultable sur le site internet de la Ligue du Centre-Val de Loire : www.ligue.fft.fr/centre).

☞**La période d'inscription des équipes à cette compétition est ouverte du 22 novembre 2021 au 19 décembre 2021 inclus terme de rigueur.**

☞Ententes de clubs : se reporter au § 1.7

☞ En dérogation au règlement précité, les rencontres se dérouleront selon les dispositions suivantes :

- 3 parties de simple et 1 partie de double : Tableau Messieurs.
- 2 parties de simple et 1 double : Tableau Dames.

☞ Cette compétition est réservée aux joueurs Non Classés, classés 40, 30/5 et 30/4, **n'ayant jamais eu, à la date du 19 décembre 2021, un classement supérieur** à celui de 30/2 inclus et nés **avant** le 01/01/2011. Les joueurs nés en 2010 et 2011, devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis en compétition datant de moins d'un an et délivré par un médecin du sport.

☞ La participation à cette compétition nécessite de la part des joueurs d'être **impérativement en possession de la licence 2022** validée au plus tard la veille de la première rencontre de chaque catégorie (Dames – Messieurs).

J 1 Dames le 29 janvier 2022 : Licence validée avant le 28 janvier 2022
J 1 Messieurs le 30 janvier 2022 : Licence validée avant le 29 janvier 2022

☞ Le classement des équipes suite à la participation aux phases de poules, sera établi à partir des états enregistrés dans TEN UP au **28 mars 2022**.

1.2 Organisation du déroulement de la compétition

☞ A l'issue de la période d'inscription ouverte le 22 novembre 2021 et close le 19 décembre 2021, l'effectif des équipes engagées se décline comme suit :

- 20 équipes Dames réparties dans 4 poules de 5 équipes.
- 34 équipes Messieurs réparties dans 4 poules de 6 équipes et 2 poules de 5 équipes.

☞ La composition des poules de cette compétition est réalisée informatiquement avec le logiciel « Gestion du Championnat ». Cet outil informatique répartit les équipes dans les poules en fonction de critères géographiques.

Critères géographiques : La constitution des poules tient compte le mieux possible de l'éloignement géographique des clubs composant une poule.

☞ Ces équipes s'affronteront alors au cours d'une phase de poules où à l'issue des rencontres de cette dernière :

- **Compétition Dames** : les équipes classées premières et deuxièmes de poule seront qualifiées pour un tableau final à 8 équipes.
- **Compétition Messieurs** : les équipes classées premières et les deux meilleurs deuxièmes de poules seront qualifiées pour un tableau final à 8 équipes.

☞ Le tableau final se déroulera sous forme de rencontres à élimination directe et comprendra quarts de finale, demies finales et finale pour chacune des catégories. La construction du tableau final fait l'objet du § 1.4. Toutes les rencontres sauf les finales Dames et Messieurs se dérouleront, dans les clubs entre le 26 mars et le 6 mai 2022. Les finales Dames et Messieurs se dérouleront le 7 mai 2022 (horaires et lieux à confirmer). Cependant ces dates peuvent être sujettes à modification.

1.3 Classement final Phase de poule

☞ Le classement final suite à la participation aux rencontres de poules sera établi à partir des états enregistrés dans TEN UP à la date du 22 mars 2022.

☞ Le décompte des points obtenus par chaque équipe à l'issue des rencontres est décrit au § 8.

☞ Les équipes sont classées dans l'ordre décroissant des points obtenus par chacune d'entre elles. L'équipe ayant obtenue le plus de points sera classée première et celle ayant obtenu le moins de points, dernière.

☞ Si plusieurs équipes ont obtenu le même nombre de points à l'issue du championnat, elles seront départagées selon l'ordre et les critères suivants :

- **Match-average général** : constitué par la différence entre le nombre de parties gagnées et le nombre de parties perdues par l'équipe pendant tout le championnat.

En cas de nouvelle égalité :
- **Set-average** : différence entre le nombre de sets gagnés et le nombre de sets perdus par l'équipe pendant tout le championnat.

En cas de nouvelle égalité :
- **Jeu-average**, différence entre le nombre de jeux gagnés et le nombre de jeux perdus par l'équipe pendant tout le championnat.

En cas d'égalité parfaite (points, matchs, sets, jeux), les équipes ne pouvant être départagées après application des 3 critères précités, c'est le **match-average particulier** qui fera foi : l'équipe vainqueur de la rencontre opposant les équipes ex aequo sera classée devant l'autre.

1.4 Tableau final

☞ Tableau final Dames

- Il sera attribué un bigramme composé d'une lettre (A, B, C, D) et 1 chiffre (1.2) à chaque équipe qualifiée.
- Les lettres sont les noms des poules préliminaires dont sont issues les équipes qualifiées pour le tableau finale.
- Les chiffres1 le rang des équipes au sein de leur poule à l'issue de la phase préliminaire.
- Pour les demi-finales, un tirage au sort désignera les équipes recevant.

1/ 4 de finale (Q)	1/2 finale (D)	Finale (F)
Q1 = A1 vs C2 ↘		
	➔**D1** = Vainqueur Q1 vs Vainqueur Q3 ↘	
Q3 = D1 vs B2 ↗		
		➔**F** = Vainqueur D1 vs Vainqueur D2
Q2 = C1 vs D2 ↘		
	➔**D2** = Vainqueur Q2 vs Vainqueur Q4 ↗	
Q4 = B1 vs A2 ↗		

☞ Tableau Final Messieurs

- Les équipes ayant terminées premières de leur poule sont qualifiés pour le tableau final.
- Elles seront classées dans l'ordre décroissant des points obtenus par chacune d'entre elles.
- L'équipe ayant obtenue le plus de points sera classée première et s'appellera A, la seconde B, la troisième C, et ainsi de suite jusqu'à la sixième équipe, celle ayant obtenu le moins de points, qui sera appelée F.
- Les deux équipes ayant terminées meilleurs deuxième de poule sont qualifiés pour le tableau final.
- Elles seront classées selon le même principe. La meilleure équipe classée « deuxième » G et la seconde H.
- Si Plusieurs équipes ont obtenu le même nombre de points à l'issue du championnat, elles seront départagées selon l'ordre et les critères décrits au § 1.3 du présent règlement
- Pour les demi-finales, un tirage au sort désignera les équipes recevant.

1/ 4 de finale (Q)	1/2 finale (D)	Finale (F)
Q1 = A vs G ↘		
	➔**D1** = Vainqueur Q1 vs Vainqueur Q3 ↘	
Q3 = D vs E ↗		
		➔**F** = Vainqueur D1 vs Vainqueur D2
Q2 = C vs F ↘		
	➔**D2** = Vainqueur Q2 vs Vainqueur Q4 ↗	
Q4 = B vs H ↗		

1.5 Calendrier des journées de compétition

☞ Les rencontres de poules se dérouleront aux dates suivantes :

Journées	Dames	Messieurs
1	Samedi 29 Janvier 2022	Dimanche 30 Janvier 2022
2	Samedi 26 Février 2022	Dimanche 27 Février 2022
3	Samedi 5 Mars 2022	Dimanche 6 Mars 2022
4	Samedi 12 Mars 2022	Dimanche 13 Mars 2022
5	Samedi 19 mars 2022	Dimanche 20 Mars 2022
1/4 de finales	Au choix des équipes : Samedi 2 ou Dimanche 3 Avril 2022	
1/2 finales	Au choix des équipes : Samedi 9 ou Dimanche 10 Avril 2022	
Finales	Samedi 7 mai 2022 (lieux et horaires restant à définir)	

☞ **Attention** les dates du tableau final et des finales peuvent être sujettes à modifications.

☞ La **date limite de réalisation des rencontres** qui, ne pouvant se tenir aux dates ci-dessus, n'impactant pas le classement des équipes concourant aux places qualificatives au tableau final et auront dues être reportées (cf. § 5.3), est fixée au **30 juin 2022** inclus.

☞ Toute rencontre non réalisée à cette date verra les deux équipes concernées déclarées forfaits. Les barèmes de points décrits au § 8 seront appliqués à chacune d'entre elles.

☞ La **compétition sera clôturée le 30 juin 2022**

1.6 Modalités déroulement des journées de championnat Dames et Messieurs

☞ En dérogation au règlement régional, l'horaire officiel des rencontres est **14h00 le samedi pour les dames et 09h00 le dimanche pour les messieurs**. Pour permettre une meilleure utilisation des terrains, ou pour tenir compte de la multiplicité de rencontres à domicile, un autre horaire peut être défini après accord écrit des deux capitaines et information du responsable de la division concernée (courriel accepté).

☞ En particulier, toute demande de report de la date de la rencontre doit être transmise à ce dernier par email avec copie au capitaine adverse, pour que le responsable de division procède à la mise à jour du calendrier dans l'application TEN UP (site Web). **Cette action est indispensable à la saisie informatique de l'état de résultats (feuille de match)**.

☞ L'équipe nommée en premier reçoit. Elle doit, dans les 48h00 suivant la date officielle de la rencontre, saisir l'état de résultats complet (feuille de match) ou le forfait, sous l'application TEN UP (site Web) : https://tenup.fft.fr/
Le non-respect de cette règle peut conduire à la déclaration d'une disqualification de l'équipe qui reçoit par la Commission Départementale Seniors.

NB : *Un mode d'emploi est disponible à cet effet sur le site du comité départemental (https://cdtennis37.fr/aide-feuille-de-match-dans-tenup/)*

1.7 Problèmes ou litiges

☞ En cas de problème ou litige, le club de l'équipe qui reçoit, doit contacter le responsable de sa division.

Ce dernier couvre l'ensemble des rencontres opposant les équipes Dames et Messieurs inscrites dans la division considérée.

DIVISION	RESPONSABLE	TELEPHONE	MAIL
Dames	MERCIER Philippe	06 19 77 78 66	philippe.mercier@cdtennis37.fr
Messieurs	TOLLIE Jean-François	06 33 50 26 50	jean-francois.tollie@cdtennis37.fr

☞ Toute remarque ou désaccord doit être formulée dès que possible au responsable de division.

☞ L'équipe visiteuse se doit de vérifier les éléments saisis dans l'application TEN UP (site web) https://tenup.fft.fr/ (Onglet « rechercher un championnat par équipe ») à l'issue de la rencontre. Un mode d'emploi est disponible à cet effet sur le site du comité départemental (https://cdtennis37.fr/aide-feuille-de-match-dans-tenup/).

☞ Aucun envoi papier au Comité Départemental n'est à faire, sauf en cas de réclamation. Dans cette situation, se reporter au § 7. L'état de résultats (feuille de match) doit être conservé par le club qui reçoit pour instruction de toute réclamation éventuelle liée à la saisie des résultats.

1.8 Ententes de club

☞ Une entente permet exceptionnellement aux clubs de participer à la compétition lorsqu'ils n'ont pas l'effectif suffisant dans une catégorie pour former une équipe.

☞ Si un club a un nombre de licenciés insuffisant pour constituer une équipe, il pourra effectuer une demande d'entente de club avec un club voisin. Toute demande d'entente doit être soumise à l'accord préalable de la commission compétente.

☞ Une entente est valable pour une compétition, elle est donc dissoute à la fin de cette dernière.

☞ Les joueurs et joueuses participeront à la compétition avec la licence de leur club respectif.

2 – Rappels réglementaires :

2.1 Forfaits– Disqualifications :

☞ Deux forfaits pour une même équipe entraînent un forfait général de cette dernière.

☞ Il en est de même (= forfait général) pour :
- un forfait et une disqualification.
- deux disqualifications.

☞ En cas de forfait général d'une équipe, tous les résultats des rencontres déjà jouées par cette équipe seront annulés pour le classement final de la poule (les résultats individuels restant acquis).

Exemple de disqualification : déplacement de l'équipe avec un effectif incomplet.
Exemple de forfait : non présentation de l'équipe sur le lieu prévu de la rencontre.

☞Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes, le forfait de l'équipe n°1 entraine le forfait de l'équipe n° 2 et suivantes. Afin de pallier à cela, il conviendra de faire remonter les joueuses ou joueurs des équipes inférieures au niveau de celle ne pouvant pas jouer.
Le forfait sera attribué à l'équipe du rang hiérarchique le plus bas.

Exemple : 3 équipes inscrites – L'équipe n°1 ne peut pas jouer. Les joueurs de l'équipe n°2 remplaceront ceux de l'équipe n°1, les joueurs de l'équipe n° 3 remplaceront ceux de l'équipe n°2, et seule l'équipe n°3 peut être déclarée forfait.

2.2 Qualification des joueurs :

☞ La qualification des joueurs, pour l'ensemble du championnat, doit être acquise au moins la veille de chaque journée de la phase de poules (Cf §.1.1)

☞ La qualification d'un joueur suppose, entre autres, une **licence 2022 validée**.

☞ La participation d'un joueur non qualifié entraine la disqualification de l'équipe pour la rencontre concernée et une défaite pour le joueur (en simple et éventuellement en double) par disqualification.
Dans ce cas, l'ensemble des résultats des parties disputées par les autres joueurs, (défaite en double si le joueur disqualifié a pris part à cette partie) seront pris en compte pour le calcul du classement mensuel.

☞ Pour participer aux rencontres du tableau final, un joueur aura dû **participer à au moins 1 (une) rencontre** de la phase de poule.

2.3 Classement des joueurs :

☞ ***Pendant la durée de la compétition***, les classements pris en compte seront ceux du classement mensuel du mois de décembre 2021.

☞ ***Classement ND (Non Déterminé) :*** Si l'attestation de licence d'un joueur possède la mention ND à la ligne classement, la licence n'est pas valide pour permettre à ce joueur de participer à la rencontre.

2.4 Composition des équipes :

☞ Lorsqu'un club a plusieurs équipes :

- Le joueur n°1 d'une équipe de rang inférieur doit avoir un classement au plus égal à celui du dernier joueur de l'équipe de rang immédiatement supérieur.
- Un joueur n'est pas limité en nombre de matches dans ou l'autre des équipes. Cependant la hiérarchie des classements doit y être respectée.

☞ La composition des équipes doit être effectuée dans l'ordre des classements des joueurs et prendre en compte le classement de ces derniers suite à la parution du classement mensuel du mois de décembre 2021.

3 - Balles :

☞Des balles neuves homologuées doivent être fournies par le club qui reçoit au début de la rencontre.

☞La liste des balles homologuées peut être consultée en annexe du présent document ou via l'adresse internet suivante : https://www.fft.fr/gerer-mon-club/equipement/les-balles-homologuees-fft

4 - Capitaines d'équipe :

4.1 Rôle des capitaines avant la rencontre :

☞ Avant la rencontre les capitaines doivent échanger la liste des joueurs disputant les simples (par ordre de classement) et la liste des joueurs susceptibles de disputer le double (la paire étant constituée à l'issue des parties de simples).

☞ Le capitaine de l'équipe qui reçoit est le juge arbitre de la rencontre. A ce titre, il remplit l'état de résultats (feuille de match), avant la rencontre, après avoir contrôlé, avec le capitaine de l'équipe adverse, les attestations de licences de l'année sportive en cours **portant** la mention « **compétition autorisée** » ainsi que les pièces d'identité officielles (CNI, PP, PC) pour l'ensemble des joueurs participant à la rencontre.

4.2 Rôle des capitaines pendant la rencontre :

☞ Les capitaines doivent s'assurer de la présence de l'ensemble des joueurs des deux équipes à l'heure du début de la rencontre.

☞ Les capitaines sont responsables du bon déroulement de la rencontre.

4.3 Rôle des capitaines à la fin de la rencontre :

☞ Les deux capitaines doivent signer l'état de résultat et les éventuelles feuilles d'observations.

5 - Préparation, déroulement, report de la rencontre :

5.1 Préparation de la rencontre :

☞ Au moins une semaine avant la rencontre, le capitaine qui reçoit confirme au capitaine adverse le lieu, le jour et l'heure de la rencontre.

5.2 Déroulement de la rencontre

☞ Les rencontre se disputant sous le format 3 simples et 1 double, l'ordre des matches est le suivant :
Simples n°3, n°2, et n°1 puis le double.

☞ Les rencontre se disputant sous le format 2 simples et 1 double, l'ordre des matches est le suivant :
Simples n°2, n°1 puis le double.

☞ L'interruption de jeu entre la fin des matchs de simples et le début de ceux de double ne doit pas excéder 30 minutes.

☞ L'abandon d'un joueur en cours d'échauffement est considéré comme un WO.

☞ Un abandon en cours de simple interdit au joueur de participer au double.

☞ Toutes les parties doivent être arbitrées. S'il n'y a pas d'arbitres disponibles, sauf accord des deux capitaines pour qu'il en soit autrement, les directives du document FFT « La partie sans arbitre » seront appliquées.

5.3 Report de rencontre :

☞ Une rencontre peut être reportée dans les situations suivantes :
- Impossibilité des jouer sur les installations prévues ou des installations de substitution
- Demande d'une des deux équipes. Dans ce cas, un email de l'équipe demandeuse doit être envoyé au responsable de la division et au capitaine de l'équipe adverse. Ce dernier doit infirmer ou confirmer son accord par email au capitaine de l'équipe demandeuse et au responsable de la division. Le mail doit impérativement préciser la division, la poule, la date initiale de la rencontre et la date de report de cette dernière.

☞ En dernier ressort, **le report de la rencontre doit respecter les conditions définies au §1.4.**

6 - Déroulement des parties :

6.1 Parties de simple

Les parties de **simple** se jouent selon le **format 1** :
☞ Au meilleur des **3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches**.

6.2 Parties de double

Les parties de **double** se jouent selon le **format 4** :
☞ Au meilleur des **3 manches avec jeu décisif dans les deux premières** et **POINT DECISIF dans tous les jeux**. En cas d'égalité à une manche partout, la dernière manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points.**

7 - Réclamation :

☞ Toute réclamation doit être justifiée. Elle doit figurer sur une feuille d'observations jointe à l'état de résultats (feuille de match) et être signée des deux capitaines (sauf si le fait est constaté après la rencontre) avant d'être transmise au Comité Départemental avec le feuillet bleu dans les 24h00 suivant la rencontre, condition « sine qua non » à la validité de la réclamation.

8 - Barème des points, Scores forfaitaires :

8.1 Barème des points

☞ En phase préliminaire, chaque match gagné (simple ou double) rapporte un point à l'équipe dans toutes les catégories.

☞ En phase préliminaire, chaque match perdu (simple ou double) rapporte zéro point à l'équipe dans toutes les catégories

☞ En phase préliminaire, pour l'équipe, chaque :

- Rencontre gagnée apporte : 3 points
- Rencontre avec score de parité : 2 points à chaque équipe
- Rencontre perdue apporte : 1 point
- Disqualification apporte : 0 point (**zéro point**)
- Forfait apporte : **-**2 points (**Moins 2 points**)

☞ **En phase tableau final, catégories Dames uniquement**

- chaque match de **simple gagné rapporte un point à l'équipe**.
- chaque match de **double gagné rapporte un point à l'équipe**.

☞ **En phase tableau final, catégories Messieurs uniquement**

- chaque match de **simple gagné rapporte un point à l'équipe**.
- chaque match de **double gagné rapporte deux points à l'équipe**.

☞ **En phase tableau final**, chaque match perdu (simple ou double) rapporte zéro point à l'équipe dans toutes les catégories

8.2 Scores forfaitaires

☞ Le forfait ou la disqualification d'une équipe entraîne, pour les rencontres comprenant 3 simples et 1 double, un **score forfaitaire** de :

- 4 points à 0 pour le match average,
- 8 sets à 0 pour le set average,
- 48 jeux à 0 pour le jeu average.

☞ Le forfait ou la disqualification d'une équipe entraîne, pour les rencontres comprenant 2 simples et 1 double, un **score forfaitaire** de :

- 3 points à 0 pour le match average,
- 6 sets à 0 pour le set average,
- 36 jeux à 0 pour le jeu average

9 - Résultats :

9.1 Saisie état de résultats (feuille de match) :

☞ Rappel de l'importance de la feuille de match. En cas de problème, saisie informatique des résultats par exemple, c'est ce seul document correctement et totalement renseigné qui **fera foi.**

☞ Les conseils pour remplir l'état de résultats sont donnés au verso du feuillet bleu de l'état de résultats.

☞ Les joueurs doivent être inscrits dans l'ordre décroissant des classements (n°1 joueur le mieux classé).

☞ Les scores sont toujours indiqués en commençant par les jeux du vainqueur qu'il soit de l'équipe A ou de l'équipe B.

☞ En double, en cas de super jeu décisif, le score à saisir est le résultat réel de ce jeu : Ex 10/5.

9.2 Saisie des résultats sous TEN UP (site Web) :

☞ Sur internet via TEN UP, https://tenup.fft.fr/ après la rencontre, saisie de l'état de résultat (feuille de match) complet par le club qui reçoit. Le classement est alors mis à jour dans TEN UP.

☞ Pour pouvoir y saisir une feuille de match il faut être connecté à son compte personnel TEN UP. Cela n'est toutefois pas nécessaire pour consulter les informations des championnats et les feuilles de match déjà saisies.
L'accès aux championnats par équipes se fait depuis le menu « Rechercher », onglet « Un championnat par équipe ».

☞ Une notice d'aide à la saisie des résultats via TEN Up est disponible sur le site du Comité Départemental.
https://cdtennis37.fr/aide-feuille-de-match-dans-tenup/

☞ En cas d'erreur lors de la saisie, après enregistrement, il n'est pas possible de rectifier. Il faut alors prévenir le responsable de la division qui corrigera à partir de l'exemplaire papier d'où **l'importance de le renseigner correctement et en entier.**

☞ La saisie informatique n'est possible que dans les 48h suivant la rencontre. D'où la nécessité de prévenir le responsable de division en cas de report de cette dernière ou de retard ou problème rencontré pour l' enregistrement des résultats.

☞ Il n'y a pas lieu d'envoyer l'exemplaire papier de l'état de résultat (sauf en cas d'erreur de saisie ou de réclamation).

☞ Le non-respect de ces dispositions pourra conduire à l'application d'une disqualification de l'équipe visitée.

9.3 Validation des résultats :

☞ Sans litige : validation automatique 10 jours après la rencontre.

☞ Si litige : L'état de résultat ne sera pas validé tant que le litige ne sera pas réglé. Dans ce cas, la validation sera réalisée manuellement par le Comité à l'issue du règlement du litige.

☞ Le club visiteur doit vérifier dans les 5 jours suivant la rencontre, les résultats saisis par le club adverse et signaler les éventuelles erreurs au Comité (preuve(s) à l'appui).

10 - Impossibilité(s) de jouer :

☞En cas d'impossibilité de jouer la rencontre sur le site initialement prévu et après accord entre les deux capitaines, les matches peuvent éventuellement se dérouler sur les installations du club visiteur

☞ Si de ce fait, la rencontre devait être reportée, voir § 5.3.

ANNEXE

BALLES HOMOLOGUÉES

"Liste des balles homologuées par la Fédération Française de Tennis"

valable jusqu'au 31/08/2021

BALLES DURES - Sans Pression

Marque	Type 1 (surfaces de type lent)	Type 2 (surfaces de types moyen-lent, moyen et moyen-rapide)	Type 3 (surfaces de type rapide)
BABOLAT		Gold Academy	

BALLES DURES - Avec Pression

Marque	Type 1 (surfaces de type lent)	Type 2 (surfaces de types moyen-lent, moyen et moyen-rapide)	Type 3 (surfaces de type rapide)
BABOLAT	Gold All Court Gold Championship Team All Court Team Clay	Gold All Court Gold Championship Team All Court Team Clay Team	
BALLS UNLIMITED	Code Black	Code Black	
DECATHLON	Artengo TB 920 Artengo TB 930 All Court	Artengo TB 920 Artengo TB 930 All Court	
DUNLOP	Fort All Court Fort Clay Court Australian Open ATP ATP Championship Tour Brilliance Club All Court	Fort All Court Fort Clay Court Australian Open ATP ATP Championship Tour Brilliance Club All Court	
HEAD	Pro Tour Tour XT	Pro Tour Tour XT	
NASSAU	Hi-Tech	Hi-Tech	
PRINCE	NX Tour Pro	NX Tour Pro	
RS TENNIS	RS Tour Edition RS Black Edition	RS Tour Edition RS Black Edition	
TECNIFIBRE	Champion Court Club X-One	Champion Court Club X-One	
TRETORN	Serie+Control Tournament	Serie+Control Tournament	
WILSON	RG Clay Court RG All Court US Open Tour Premier All Court Ultra Club All Court Triniti	RG Clay Court RG All Court US Open Tour Premier All Court Ultra Club All Court Triniti	
YONEX	Tour	Tour	